

# Les Dossiers

n° 27  
juin 2010

## La crise et le marché de l'emploi en Auvergne



Crise

**Directeur de la publication**

> Michel GAUDEY  
*Directeur régional de l'INSEE*

**Rédaction en chef**

> Michel MARÉCHAL  
> Daniel GRAS

**Composition  
et mise en page**

> INSEE

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

> Toutes les publications accessibles en ligne

**Création maquette**

> Free Mouse 06 87 18 23 90

**Crédit photo**

> INSEE Auvergne  
> Pôle emploi



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

**Auteur :**

*Christophe BERTRAN (Insee)*

## Sommaire

La crise et

le marché de l'emploi

en

Auvergne

### Présentation ..... 2

*Introduction*

*Contexte national et international*

### L'emploi salarié ..... 3

*Une baisse de l'emploi salarié plus forte en Auvergne*

*Le Cantal est le département auvergnat le moins touché*

*Le commerce est le secteur le moins affecté*

*L'empreinte d'une spécialisation industrielle*

### Le chômage ..... 8

*Le taux de chômage auvergnat a progressé de 2,3 points*

*Une explosion du nombre d'heures autorisées de chômage partiel*

*Le profil des demandeurs d'emploi évolue*

# La crise et le marché de l'emploi en Auvergne

*La crise financière s'est rapidement propagée à l'économie réelle : production, consommation, emploi, chômage... Les répercussions sur l'emploi salarié se sont fait ressentir dès le début de l'année 2008. La décroissance de celui-ci a été plus forte en Auvergne qu'en France métropolitaine. Cette baisse succédait à une hausse, qui était moins soutenue dans la région. Hausse moins marquée comme baisse plus forte s'expliquent largement par la structure de l'économie régionale, plutôt spécialisée dans l'industrie, un secteur très affecté par la crise.*

*Tous les grands secteurs d'activité ont été impactés, le commerce étant le moins touché. Son emploi salarié, comme celui des services marchands, progresse de nouveau depuis fin 2009. C'est l'intérim qui a été le plus touché, avec une chute de 40 % en un peu plus d'un an. Mais c'est aussi l'intérim qui est reparti le plus tôt à la hausse, à partir du deuxième semestre 2009. Corollaire à cette baisse de l'emploi, une forte hausse du taux de chômage régional : celui-ci a augmenté de 2,3 points entre début 2008 et fin 2009, malgré une explosion des heures de chômage partiel. Il reste toutefois inférieur de près de 1 point au taux métropolitain. La progression du chômage s'est accompagnée d'une évolution de ses caractéristiques, avec une masculinisation et un rajeunissement des demandeurs d'emploi. De plus la part des inscriptions de longue durée, après avoir un peu baissé en 2008, a sensiblement augmenté en 2009.*

## Le contexte national et international

*Dès le début de l'année 2008, les premiers signes de dégradation de l'activité économique sont perceptibles. Comme la plupart des pays de la zone euro, le Royaume-Uni et le Japon, la France entre en récession au deuxième trimestre 2008 par une diminution du PIB de 0,2 % après une baisse de 0,4 % au trimestre précédent. Quelques pays – États-Unis ou Espagne – n'entrent en récession qu'au troisième trimestre 2008 ; d'autres – Chine et pays émergents d'Asie – subissent un net ralentissement de leur activité sur cette période.*

*La crise financière consécutive à la crise des subprimes a brutalement conduit à une récession mondiale. La contraction de l'activité dans l'ensemble des économies avancées s'accompagne d'une chute du commerce mondial qui entraîne une baisse globale des débouchés à l'exportation pour les entreprises. Parallèlement, la crise financière se traduit par un durcissement des conditions de financement des investissements. Ces deux phénomènes conjugués conduisent à une contraction très marquée de l'investissement productif et de l'emploi.*

*Le paroxysme de la crise est atteint au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 et des signes d'amélioration interviennent en France à partir 2<sup>e</sup> trimestre. Dans la plupart des économies avancées, la sortie de récession se précise à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2009 grâce à l'amélioration des conditions financières et aux plans de relance mis en place au cours de l'année 2009.*

# L'emploi salarié

“ Une baisse de l'emploi salarié plus forte en Auvergne

Début 2008, la contraction de l'activité s'est répercutée sur l'emploi salarié : celui-ci, en progression sur les dernières années, a commencé à décliner à partir du deuxième trimestre 2008. Entre le premier trimestre de cette année et le dernier de 2009, l'emploi salarié (secteurs marchands non agricoles, y compris l'intérim) a baissé de 5,1 % en Auvergne (- 15 500 salariés). Cette décroissance a été plus forte que celle du niveau métropolitain (- 3,5 %), de même que la croissance sur la période précédente avait été moins soutenue dans la région. La baisse, particulièrement importante au cours du premier trimestre 2009, marque toutefois le pas à la fin de cette année. L'intérim a été la forme d'emploi la plus touchée, jouant ainsi un rôle d'amortisseur. En Auvergne, du-

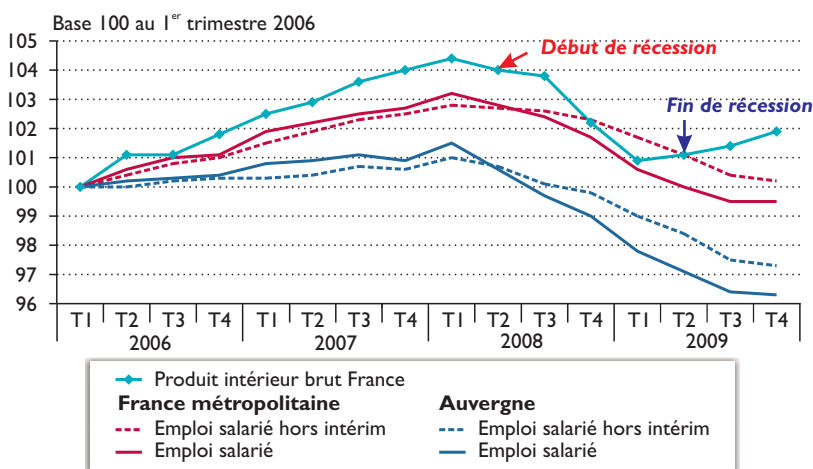
rant les premiers mois de dégradation de l'activité économique (du premier trimestre 2008 au premier trimestre 2009), il a régressé de plus de 40 %, alors que l'emploi salarié hors intérim ne baissait que de 2,0 %.

Par ailleurs l'ajustement du marché du travail aux variations de l'activité se fait toujours avec un certain retard. L'intérim est cependant une composante de l'emploi très réactive. Il a ainsi chuté de 12,3 % dès le deuxième trimestre 2008, soit un taux proche du taux le plus négatif atteint au cours du premier trimestre 2009.

En revanche, l'emploi salarié hors intérim a décliné dans un premier temps (les trois derniers trimestres 2008) à un rythme bien inférieur à celui qu'il atteindra au cours des trois premiers trimestres 2009.

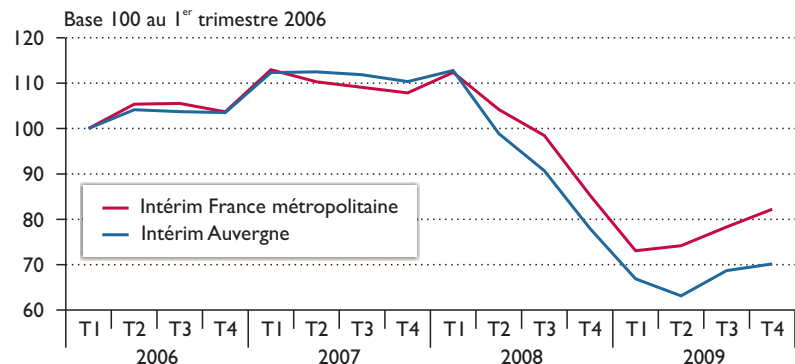
De même, la timide sortie de récession au second trimestre 2009, avec un PIB français de nouveau en progression, s'est accompagnée d'un retour à la hausse de l'intérim au niveau national, alors que le reste de l'emploi salarié continuait de baisser. Ce retournement de tendance pour l'intérim s'est toutefois produit avec un décalage d'un trimestre en Auvergne.

“ **Ralentissement de la décroissance de l'emploi salarié à la fin 2009**  
Évolution du PIB (France) et de l'emploi salarié (France métropolitaine et Auvergne)



Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.  
Sources : Insee, Estimations d'emploi - Comptes nationaux

“ **L'intérim redémarre plus tard en Auvergne**  
Évolution de l'intérim



Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.  
Source : Insee, Estimations d'emploi

## Une estimation du coût de la dégradation de l'activité économique en termes d'emplois salariés (y compris intérim) des secteurs marchands non agricoles fin 2009

L'estimation de la perte d'emplois salariés générée par la crise peut être basée sur l'hypothèse qu'en absence de crise, l'emploi aurait progressé au rythme constaté sur la période 2006-2007. En fait il s'agit d'une période plutôt dynamique, avec un taux de croissance de l'emploi assez élevé : cette hypothèse permet certainement d'affecter une valeur haute à l'estimation.

Sous cette hypothèse, l'emploi salarié auvergnat (y compris l'intérim) aurait atteint le niveau de 307 000 fin 2009. Son niveau réel étant de 288 300, l'écart imputable aux effets de la crise peut être estimé à 18 700 (soit 6,1 % du niveau attendu en l'absence de crise). Ainsi, fin 2009, la crise aurait empêché la création ou détruit autour de 19 000 emplois dans les secteurs marchands non agricoles auvergnats.

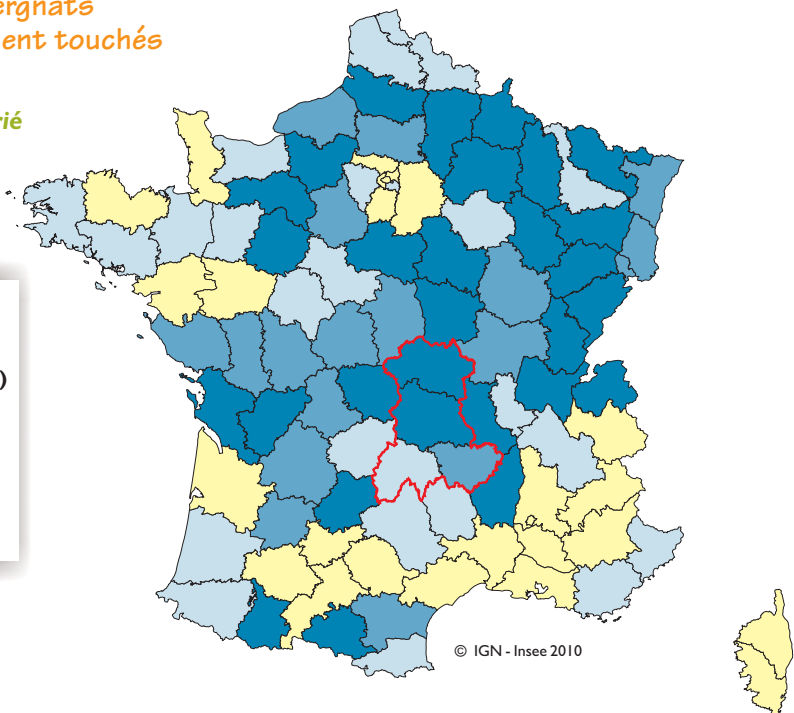
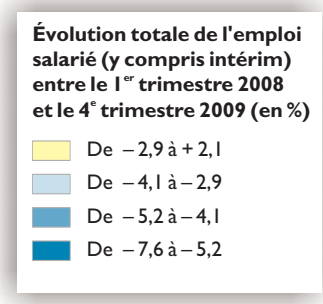
Le même exercice appliqué aux données de France métropolitaine permet d'estimer à 16 896 700 le niveau de l'emploi salarié hors intérim qui aurait pu être atteint fin 2009. Le niveau effectif étant de 15 867 200, l'écart imputable à la crise peut donc être estimé à 1 029 500 (soit 6,1 % du niveau attendu en l'absence de crise).

Il apparaît donc que, malgré une baisse de l'emploi salarié sur la période 2008-2009 sensiblement plus forte en Auvergne (- 5,1 % contre - 3,5 %), la crise n'a pas vraiment eu un impact sur l'emploi plus important dans la région qu'au niveau national.



### Les départements auvergnats diversement touchés

#### Évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2009



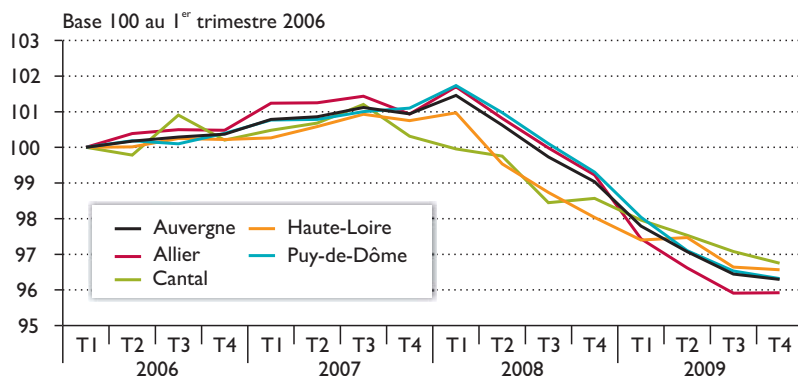
**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.

© IGN - Insee 2010

Source : Insee, Estimations d'emploi

#### “ Baisse de l'emploi plus précoce dans le Cantal

##### Évolution de l'emploi salarié (y compris intérim) par département



**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.

Source : Insee, Estimations d'emploi

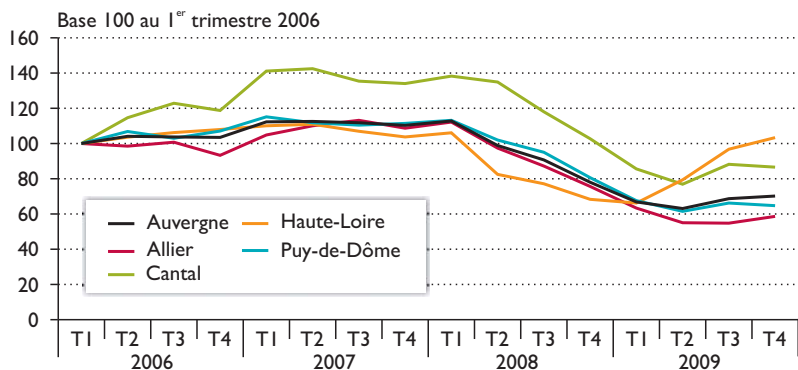
“ Le Cantal est le département auvergnat le moins touché

Le Cantal est le département auvergnat qui bénéficie apparemment de la situation la moins défavorable, avec une baisse de l'emploi limitée à 3 % sur la période 2008-2009 (soit - 0,46 % par trimestre). Ceci résulte en partie d'une décroissance plus précoce : l'emploi a en effet commencé à décliner dès le dernier trimestre de 2007.

La baisse de l'intérim a débuté au deuxième trimestre 2008 dans les quatre départements auvergnats. Toutefois le retournement de tendance correspondant à la fin de la récession est intervenu plus tôt en Haute-Loire. Sur ce territoire l'intérim a progressé fortement dès le deuxième trimestre 2009, atteignant à la fin de cette année un niveau proche de celui qu'il avait en début 2008. C'est pourquoi la baisse de l'intérim sur la période 2008-2009, qui s'établit à 37,8 % en Auvergne, n'est que de 2,6 % en Haute-Loire. De même la chute très importante de l'intérim au deuxième trimestre 2008 (- 20 %) explique en grande partie la baisse rapide de l'emploi salarié total dans ce département.

#### “ Reprise de l'intérim plus précoce en Haute-Loire

##### Évolution de l'intérim par département



**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.

Source : Insee, Estimations d'emploi



### Taux d'évolution trimestriel moyen de l'emploi salarié (hors intérim) par secteur d'activité en Auvergne\*

	1 <sup>er</sup> trim. 2006 - 1 <sup>er</sup> trim. 2008 (en %)	1 <sup>er</sup> trim. 2008 - 4 <sup>e</sup> trim. 2009 (en %)	Écart (en points)	Répartition par activité (en %) au 1 <sup>er</sup> trim. 2008	Répartition par activité (en %) au 4 <sup>e</sup> trim. 2009
> Industrie	- 0,47	- 0,97	- 0,50	31,3	30,3
> Construction	+ 1,04	- 0,71	- 1,75	10,8	10,7
> Commerce	+ 0,04	- 0,16	- 0,20	19,2	19,7
> Services marchands	+ 0,42	- 0,33	- 0,75	38,7	39,3
■ Total hors intérim	+ 0,13	- 0,53	- 0,66	100,0	100,0

**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands

Source : Insee, Estimations d'emploi

\* L'intérim représentait 4,1 % du total de l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles auvergnats au premier trimestre 2008. Sa part est descendue à 2,7 % au quatrième trimestre 2009.

### Le commerce est le secteur le moins affecté

La crise a un impact sur l'emploi salarié (hors intérim) de tous les secteurs d'activité, amenant une décroissance de cet emploi dans chacun d'entre eux, y compris ceux en forte croissance auparavant. L'impact est cependant variable. Il reste plutôt limité dans le secteur du commerce, dont l'emploi, peu dynamique avant 2008, décline faiblement depuis. La baisse contenue de l'emploi dans les services marchands depuis début 2008 ne reflète pas la véritable influence de la crise car, avant celle-ci, l'emploi du secteur progressait à un rythme assez soutenu. L'écart entre le taux de croissance d'avant 2008 et celui constaté depuis est donc élevé. Ces deux premiers secteurs semblent bénéficier d'un retournement de tendance à la fin de l'année

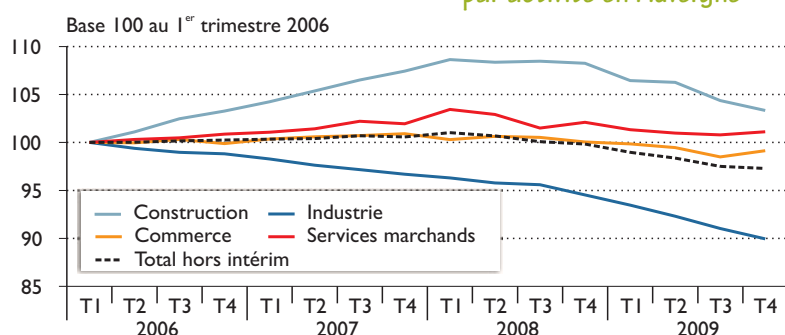
2009 : leur emploi est reparti à la hausse au quatrième trimestre.

La crise a fortement touché les secteurs de la construction et de l'industrie, qui ont particulièrement souffert de la baisse de la demande immobilière et de la consommation de biens durables (tels que l'automobile). La construction, en forte croissance avant la crise, a connu une stagnation de son emploi sur les trois derniers trimestres de 2008, puis un déclin marqué à partir de 2009.

Dans l'industrie, le rythme de décroissance de l'emploi salarié, tendanciellement en baisse, s'est accéléré depuis la fin de 2008 (taux de croissance trimestriel moyen de - 1,2 % sur la période du troisième trimestre 2008 au quatrième trimestre 2009 contre - 0,5 % avant 2008).

Les deux secteurs ont ainsi subi une progression sensible de leurs défaillances d'entreprises, des restructurations et des licenciements. Parmi les unités emblématiques de la région, DAPTA, SEPTFORGE GAUVIN, VALEO ou GOODYEAR DUNLOP ont dû répercuter sur leur emploi, avec des baisses notables d'effectifs, la dégradation du marché automobile. MANITOWOC CRANES (ex POTAIN) a elle fortement pâti des difficultés de l'immobilier. Si l'on tient compte de la réduction des missions d'intérim, la baisse de l'emploi a été encore plus marquée dans l'industrie et la construction. En effet ce sont les deux secteurs qui recourent le plus à l'intérim (en 2008, avec 42 % de l'emploi salarié hors intérim, ils concentraient 67 % des missions d'intérim) et celui-ci s'est très fortement contracté durant la crise.

### Évolution de l'emploi salarié hors intérim par activité en Auvergne



**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.  
Source : Insee, Estimations d'emploi

### L'empreinte d'une spécialisation industrielle

Sur la période du premier trimestre 2008 au quatrième trimestre 2009, le taux de croissance de l'emploi salarié auvergnat a été de - 5,1 %, celui de l'emploi métropolitain de - 3,5 %. L'écart, de - 1,6 point, s'explique pour 38 % par un effet structurel (voir méthodologie page 6).

En effet la structure par activité de l'économie auvergnate diffère sensiblement de celle de la France métropolitaine. L'Auvergne est en particulier spécialisée dans des activités dont l'emploi a fortement baissé au cours de la période (secteur « Fabrication d'autres produits industriels » qui comprend entre autres « l'industrie chimique » et « la fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements »).

### Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité et par département entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009 (en %)

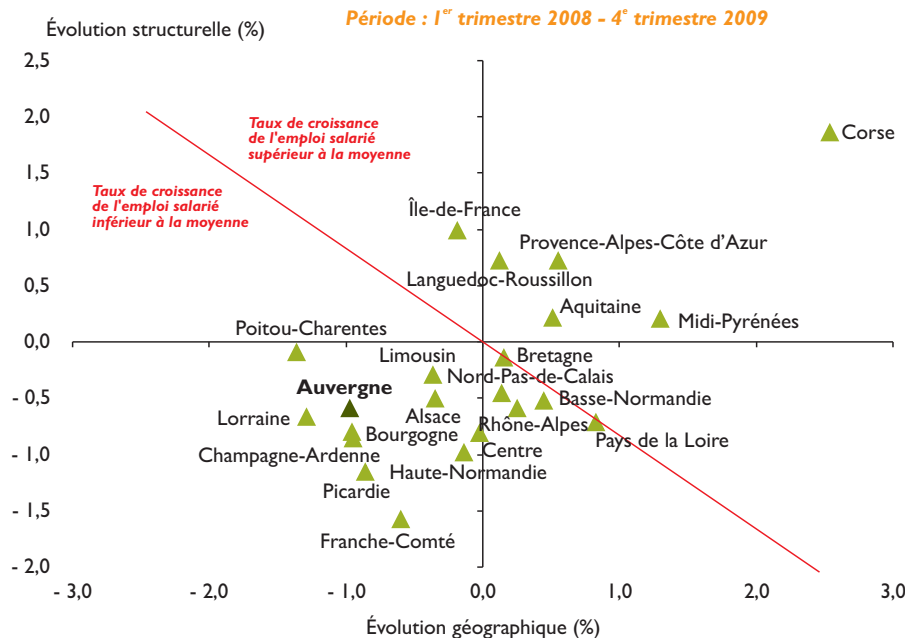
	Industrie	Construction	Commerce	Services marchands	Intérim	Total
> Allier	- 5,0	- 3,1	- 2,9	- 2,5	- 47,7	- 5,7
> Cantal	- 6,5	- 4,1	+ 1,0	- 1,0	- 37,4	- 3,4
> Haute-Loire	- 8,9	- 1,7	+ 0,5	- 2,3	- 2,6	- 4,4
> Puy-de-Dôme	- 6,6	- 7,1	- 1,1	- 2,3	- 42,8	- 5,3
■ Auvergne	- 6,6	- 4,9	- 1,1	- 2,3	- 37,8	- 5,1
■ France métro	- 6,7	- 3,3	- 1,9	- 0,7	- 26,8	- 3,5

**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands

Source : Insee, Estimations d'emploi



“ Écart entre le taux de croissance de l'emploi régional et le taux national : analyse structurelle géographique



**Note de lecture**  
L'écart entre le taux de croissance auvergnat (- 5,1 %) et le taux métropolitain (- 3,5 %) résulte d'un effet géographique négatif (- 0,97) et d'un effet structurel négatif (- 0,59). Les deux effets étant négatifs, le point correspondant à l'Auvergne se trouve donc dans le quadrant en bas à gauche du graphique.

**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.

Inversement certains secteurs dont l'emploi a peu ou n'a pas diminué sont sous-représentés en Auvergne (secteurs « Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien, hors intérim » et « Activités financières et assurance »). L'effet géographique, lié à des facteurs régionaux autres que la structure par activité, est lui aussi négatif. Il contribue pour 62 % à l'écart du taux de croissance auvergnat avec le taux national.

Méthodologie

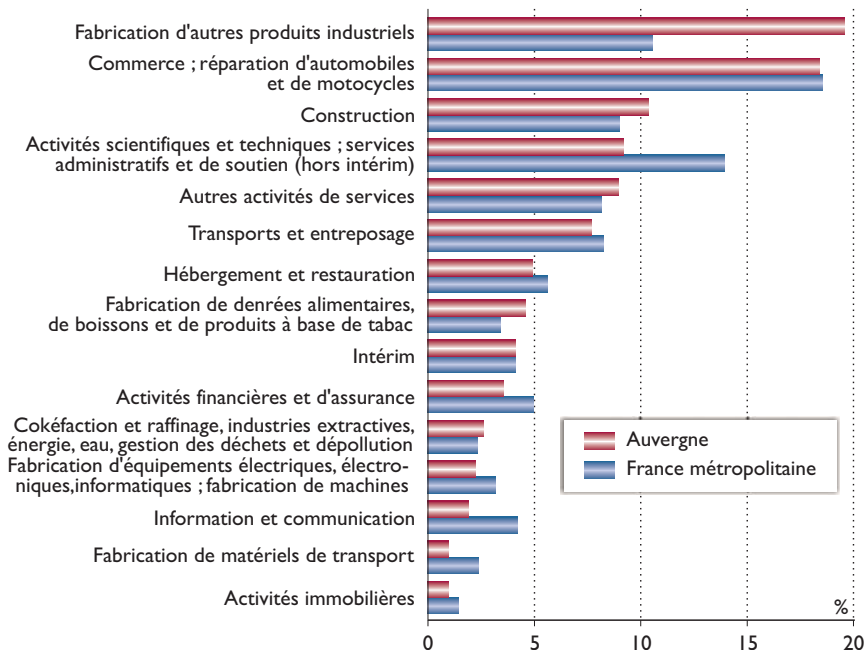
L'analyse « structurelle - géographique » du taux de croissance de l'emploi

L'écart du taux de croissance de l'emploi d'une zone par rapport au taux métropolitain peut s'expliquer, pour partie, par une structure par activité de l'appareil productif qui diffère dans la zone analysée de celle du niveau national. La part de l'écart qui résulte de cette différence de structure par activité est dénommée « évolution structurelle ».

Il est possible de calculer un taux « attendu » pour une zone en appliquant les taux nationaux de croissance par activité à la structure productive de cette zone. Alors l'estimation de l'évolution structurelle correspond à la différence entre le taux de croissance « attendu » de la zone et le taux de croissance métropolitain.

La différence entre l'écart du taux de croissance de l'emploi d'une zone par rapport au taux métropolitain et l'évolution structurelle est appelée « évolution géographique ». Elle mesure l'influence, sur le taux de croissance de l'emploi, des spécificités de la zone autres que celle de sa structure productive. Ces spécificités locales ont en effet un impact sur les taux de croissance par activité de la zone, qui peuvent ainsi différer sensiblement des taux métropolitains.

“ Structure par activité de l'emploi salarié au 1<sup>er</sup> trimestre 2008

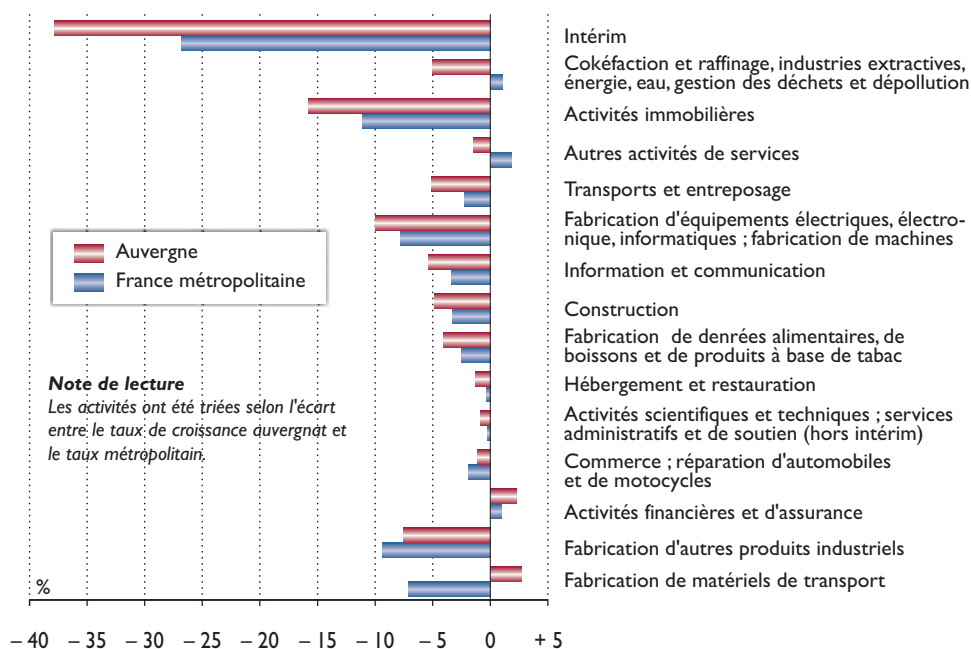


**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.  
Source : Insee, Estimations d'emploi





“ Taux de croissance par activité entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009



**Note de lecture**  
Les activités ont été triées selon l'écart entre le taux de croissance auvergnat et le taux métropolitain.

**Champ** : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.  
**Source** : Insee, Estimations d'emploi

Les spécificités (autres que structurelles) de l'Auvergne se reflètent dans les taux de croissance de certaines activités plus négatifs dans la région qu'au niveau métropolitain. C'est le cas en particulier des activités immobilières et du secteur « Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution ». On peut citer, comme exemple des difficultés rencontrées par ce dernier secteur dans la région, l'importante baisse d'emploi associée à la reprise par PRAXY-CENTRE de l'entreprise « BOURBIÉ », spécialisée dans le recyclage des déchets industriels. Cependant le poids relativement faible de ces deux secteurs dans la structure productive limite l'impact de leurs taux de croissance très défavorables sur le taux régional global.

L'intérim a été aussi plus touché par la crise en Auvergne qu'en France métropolitaine. Toutefois ce phénomène n'est pas totalement disjoint de l'effet structurel, car la décroissance soutenue du secteur dans la région résulte d'une répartition des missions entre les activités utilisatrices qui diffère nettement de la répartition nationale. La part des missions affectées à l'industrie, le secteur dont l'emploi a le plus décliné entre 2008 et 2009, atteint 52 %<sup>(1)</sup> en Auvergne, soit 8 points de plus qu'à l'échelon métropolitain.

A l'inverse l'impact négatif de l'effet géographique a été atténué par une décroissance plus limitée en Auvergne du secteur « Fabrication d'autres produits industriels », qui représente près de 20 % de l'emploi salarié de la région<sup>(2)</sup>.

L'analyse « structurelle - géographique » réalisée cherche à expliquer l'écart existant entre le taux de (dé)croissance de l'emploi salarié de l'Auvergne et celui du niveau national sur la période 2008-2009. Ce n'est donc pas exactement une analyse de la différence d'impact de la crise sur l'emploi auvergnat et l'emploi métropolitain. En effet les taux de croissance des deux échelons géographiques différaient déjà sensiblement avant la crise, la progression auvergnate étant moins soutenue. La différence de structure par activité expliquait alors la plus grande part de l'écart. ■

<sup>(1)</sup> Part dans les missions utilisées par les secteurs marchands non agricoles.

<sup>(2)</sup> La croissance du secteur « Fabrication de matériels de transport » résulte artificiellement d'un changement administratif d'activité d'une grosse entreprise. Celle-ci quitte ainsi le secteur « Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines » (marqué par une baisse de l'emploi plus soutenue en Auvergne) pour rejoindre le secteur « Fabrication de matériels de transport ».

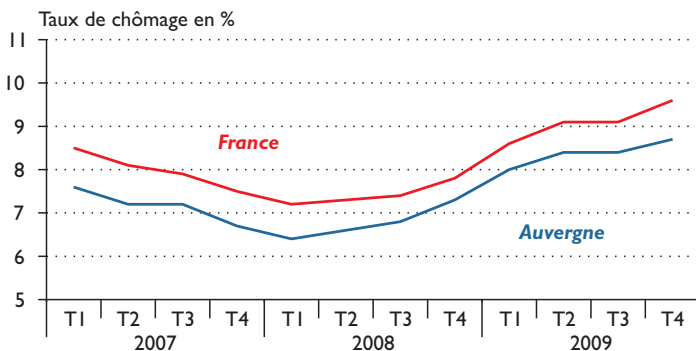
# Le chômage

## Le taux de chômage auvergnat a progressé de 2,3 points

Corollaire à la baisse de l'emploi, une hausse du taux de chômage est intervenue à partir du deuxième trimestre 2008, en Auvergne comme en France métropolitaine. Le taux de chômage auver-

## Une progression du taux de chômage maximale au cours du premier trimestre 2009

### Évolution du taux de chômage



Source : Insee, Taux de chômage localisés

gnat a progressé de 2,3 points entre le premier trimestre de 2008 et le dernier de 2009. La hausse a été particulièrement soutenue au cours du quatrième trimestre 2008 et du premier semestre 2009. Le taux régional a ainsi augmenté de 0,7 point durant le premier trimestre 2009, paroxysme de la crise. Le troisième trimestre 2009 est marqué par une stabilisation du taux de chômage. Toutefois cette période ne correspond pas à un retournement de tendance, puisque la fin de l'année connaît une nouvelle progression du chômage.

La progression du chômage a été variable sur le territoire auvergnat. L'écart entre le taux de chômage du premier trimestre 2008 et celui du quatrième trimestre 2009 s'étagé ainsi entre + 0,7 point pour la zone d'emploi de Mauriac et + 3,4 points pour celle de Thiers.

Ce sont les zones avec les taux les plus élevés début 2008 qui ont subi les variations les plus fortes. Ces zones se trouvent donc toujours affectées des taux les plus élevés fin 2009 (Thiers, Vichy, Montluçon). À l'inverse les zones avec un faible taux de chômage en 2008 ont bénéficié d'une progression limitée de celui-ci. Aurillac, Mauriac et Saint-Flour disposent encore des taux les plus faibles. Globalement le classement des zones d'emploi en fonction du taux de chômage a donc peu changé sur la période 2008-2009. La zone d'emploi dont la position dans ce classement a le plus évolué est celle de Dompierre-sur-Besbre. En effet, bien qu'ayant un faible taux de chômage début 2008, cette zone a connu, du fait de sa spécialisation industrielle, une assez forte progression de celui-ci sur 2008-2009 (+ 2,8 points).

## Un classement des zones d'emploi selon le taux de chômage qui évolue peu

### Évolution du taux de chômage des zones d'emploi auvergnates entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009

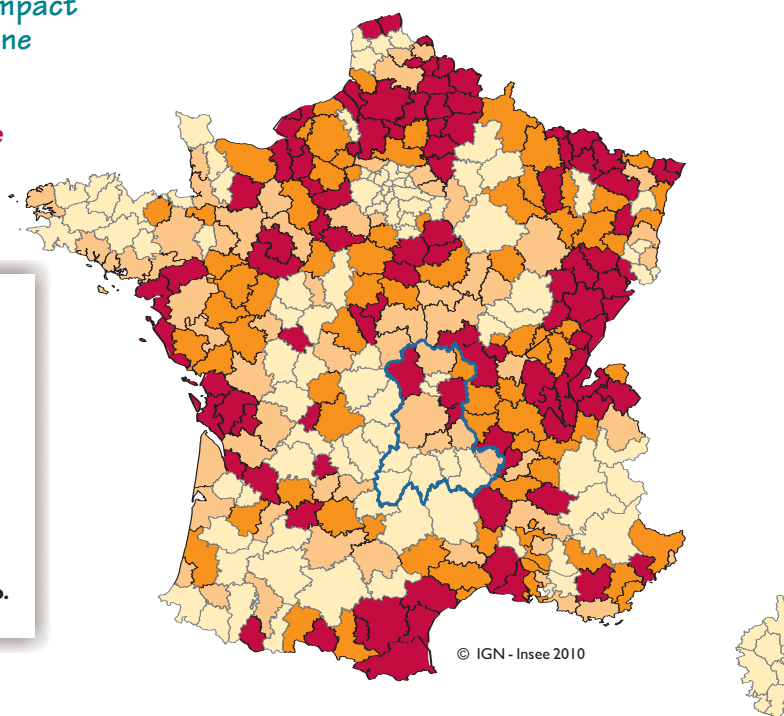
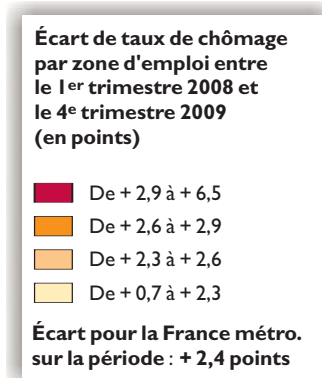
Zone d'emploi	Taux au 1 <sup>er</sup> trim. 2008 (%)	Taux au 4 <sup>e</sup> trim. 2009 (%)	Écart (en points)	Rang / taux chômage 1 <sup>er</sup> trim. 2008	Rang / taux chômage 4 <sup>e</sup> trim. 2009
> Thiers	8,5	11,9	3,4	1	1
> Vichy	8,1	11,2	3,1	2	2
> Montluçon	7,5	10,6	3,1	3	3
> Issoire	7,3	9,6	2,3	4	4
> Gannat	7,2	9,4	2,2	5	5
> Brioude	6,9	9,0	2,1	6	6
> Saint-Pourçain-sur-Sioule	6,6	8,6	2,0	7	9
> Ambert	6,5	8,8	2,3	8	7
> Clermont-Ferrand	6,3	8,7	2,4	9	8
> Moulins	5,8	8,1	2,3	10	11
> Yssingeaux	5,8	8,1	2,3	11	12
> Le Puy-en-Velay	5,7	7,3	1,6	12	13
> Dompierre-sur-Besbre	5,6	8,4	2,8	13	10
> Aurillac	4,9	6,3	1,4	14	14
> Mauriac	4,6	5,3	0,7	15	16
> Saint-Flour	4,4	6,0	1,6	16	15
> Allier	7,1	9,8	2,7	//	//
> Cantal	4,7	6,0	1,3	//	//
> Haute-Loire	6,0	8,0	2,0	//	//
> Puy-de-Dôme	6,6	8,9	2,3	//	//
■ Auvergne	6,4	8,7	2,3	//	//
■ France métropolitaine	7,2	9,6	2,4	//	//

Source : Insee, Taux de chômage localisés



## La crise a eu moins d'impact dans le sud de l'Auvergne

### Écart de taux de chômage entre 2008 et 2009



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le sud de l'Auvergne concentre les zones d'emploi avec un taux de chômage peu élevé. C'est donc aussi dans le sud de la région que se trouvent les zones dont le marché du travail s'est le moins dégradé. Le Cantal, département auvergnat où l'emploi a le moins régressé sur la période 2008-2009, est celui qui a eu la plus faible augmentation de son taux de chômage. Le taux des trois zones d'emploi qui composent ce territoire n'a pas varié de plus de 1,6 point.

Inversement les zones marquées par une progression soutenue du taux de chômage sont localisées dans la moitié nord de l'Auvergne. Deux exceptions sont à souligner : Saint-Pourçain et surtout Gannat, avec des taux supérieurs à la moyenne auvergnate en 2008 et dont l'évolution n'a pas été trop défavorable.

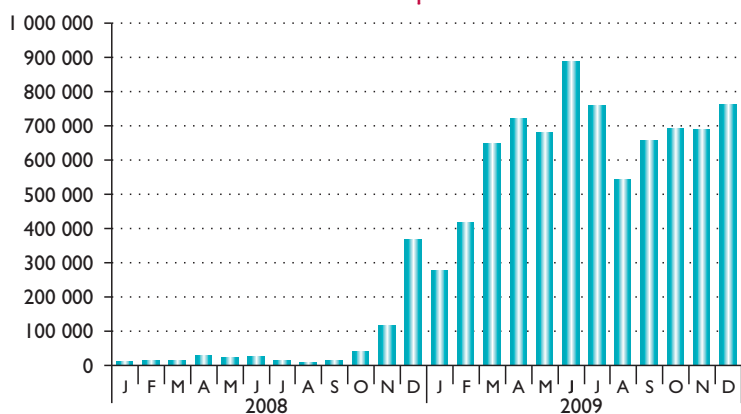
### Une explosion du nombre d'heures autorisées de chômage partiel

La chute de l'intérim a joué un rôle d'amortisseur quant à l'impact de la crise sur les autres formes d'emploi salarié. De la même façon la forte progression du chômage partiel a permis d'atténuer cet impact et, en conséquence, de limiter la hausse du chômage.

Ainsi la moyenne mensuelle d'heures de chômage partiel autorisées est passée de 17 180 pour les trois premiers trimestres de 2008 à 710 380 pour les trois derniers de 2009, soit 41 fois plus. Cette explosion du chômage partiel a été permise par un assouplissement des modalités d'autorisations fin 2008.

Sur l'ensemble de l'année 2009 le nombre d'heures autorisées mensuel moyen a été de 644 750. Ce chiffre équivaut, en prenant 35 heures comme durée de travail hebdomadaire, soit 151,67 heures mensuelles, à 4 250 équivalents temps plein (ETP).

### Nombre d'heures autorisées de chômage partiel par mois en 2008 et 2009



Source : DGEFP, extraction Silex du 1<sup>er</sup> mars 2010

### Le profil des demandeurs d'emploi évolue

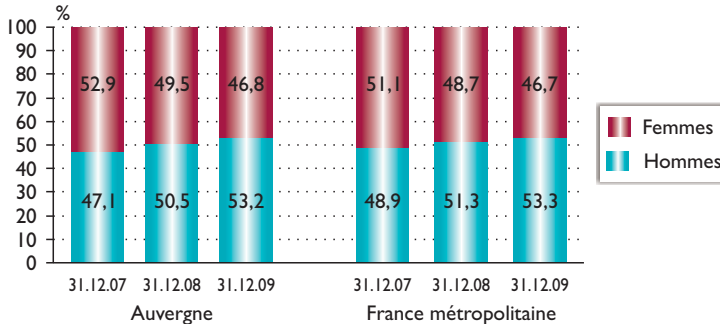
La progression du chômage sur la période 2008-2009 s'accompagne de changements dans le profil des demandeurs d'emploi.

Une première évolution réside dans l'augmentation de la part des hommes. En Auvergne celle-ci passe de 47,1 % à la fin 2007 à 53,2 % à la fin 2009. Cette évolution s'explique par le fait que les secteurs les plus touchés par la crise sont très masculinisés (industrie, construction, intérim).

Les licenciements dans ces secteurs entraînent donc un afflux important de demandeurs de sexe masculin.

## La proportion d'hommes augmente plus en Auvergne

Évolution entre 2007 et 2009 de la répartition par sexe des demandes d'emploi (catégorie A)

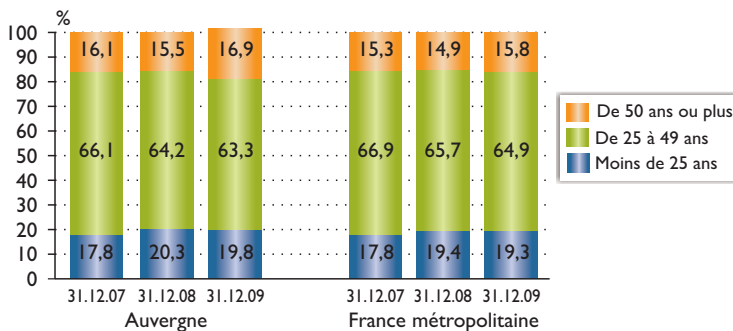


Sources : DARES ; Pôle emploi

De plus, par rapport à la France métropolitaine, la spécialisation de l'Auvergne dans des activités peu féminisées et très touchées par la crise (activités industrielles) se traduit par une augmentation de la part des hommes chez les demandeurs d'emploi plus importante dans la région (+ 6,1 points contre + 4,4 points). La proportion de femmes qui était, en 2007, un peu supérieure en Auvergne, se rapproche, deux ans plus tard, du taux national.

## La part des moins de 25 ans progresse de deux points

Évolution entre 2007 et 2009 de la répartition par tranche d'âge des demandes d'emploi (catégorie A)



Sources : DARES ; Pôle emploi

La seconde évolution à souligner porte sur la part des moins de 25 ans au sein des demandeurs d'emploi. Les jeunes, que leur expérience professionnelle limitée pénalise en termes d'employabilité, sont les premiers touchés par la baisse de l'activité. En Auvergne leur proportion dans les demandes d'emploi a ainsi progressé de 2 points entre fin 2007 et fin 2009.

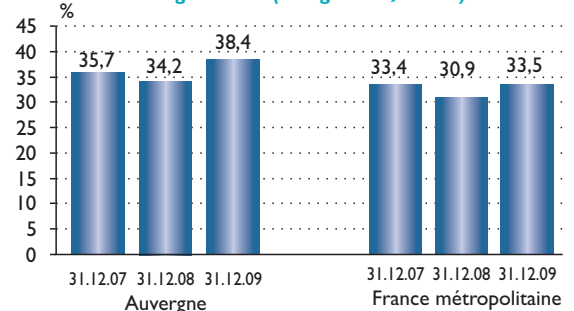
Par ailleurs la part des 50 ans ou plus, après avoir décliné en 2008, augmente en 2009 pour dépasser son niveau de 2007. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les licenciements et la chute des recrutements impactent surtout les jeunes dans un premier temps. Leur part au sein des demandeurs d'emploi augmente alors, au détriment de la part des 25 à 49 ans et de celle des 50 ans ou plus. Dans un second temps les salariés les plus âgés sont à leur tour touchés par la dégradation du marché du travail, ce qui entraîne une hausse de leur part dans les inscriptions à Pôle emploi.

La troisième évolution notable concerne la part des chômeurs de longue durée. Comme pour les demandeurs les plus âgés, la part de ces demandeurs décline d'abord, avant d'augmenter sensiblement.

En effet le début de la crise se traduit par un afflux de nouveaux demandeurs d'emploi, qui de fait viennent abonder le nombre des demandeurs inscrits depuis moins d'un an. De plus les chômeurs les plus employables, qui retrouvaient rapidement un emploi avant la crise, ont plus de difficultés à sortir du chômage. Ce phénomène accroît donc, dans un premier temps, le poids des inscriptions de moins d'un an. Ensuite la crise s'installant, la part des chômeurs de longue durée va progresser de nouveau, la probabilité de retour à l'emploi de l'ensemble des inscrits se trouvant sensiblement diminuée.

## Une forte augmentation des demandeurs d'emploi de longue durée

Évolution entre 2007 et 2009 de la part des chômeurs de longue durée (catégories A, B et C)

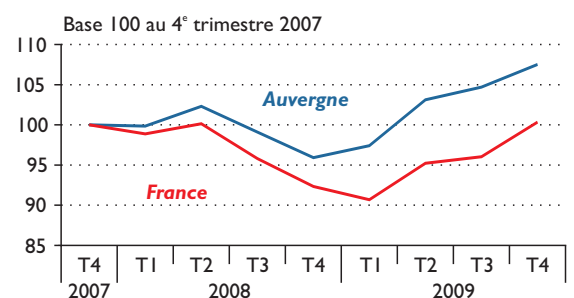


Sources : DARES ; Pôle emploi

Du fait d'un déclin plus faible en 2008 et d'une augmentation importante en 2009, la part des demandes de longue durée a nettement plus progressé en Auvergne qu'au niveau national (+ 2,7 points contre + 0,2 point sur 2008-2009). En effet la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi étant plus forte en Auvergne, la baisse initiale de la part des demandes de longue durée a été moins marquée et le retournement de tendance est intervenu un peu plus rapidement dans la région. ■

## Baisse initiale de la part des demandes d'emploi de longue durée moins forte en Auvergne

Part des demandes d'emploi d'une durée supérieure ou égale à 12 mois (catégories A, B et C)



Sources : DARES ; Pôle emploi